



Ville de Marseille - Mairie des 1er et 7ème Arrondissements

MA-MA17 (17104)

ACTE d'ENGAGEMENT LOT 2

**Évènements musicaux et culturels dans le
secteur de la mairie des 1er et 7e
arrondissements de Marseille**

Numéro de la consultation : 2022_17102_0050

Procédure de passation : Procédure adaptée

Date de notification :

Sommaire

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)....	3
1.1 Marché.....	3
1.2 Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3 Informations comptables et financières.....	3
1.4 Code CPV.....	4
Article 2 - CONTRACTANT(S).....	4
2.1 Identification.....	4
2.2 Compte à créditer.....	7
Article 3 - OBJET.....	8
Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ.....	10
4.1 Forme du prix.....	10
4.2 Montant.....	10
4.3 Sous traitance.....	10
Article 5 - AVANCE.....	11
Article 6 - DUREE.....	11
Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES.....	11
Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	11
Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....	12
Article 10 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	12
Article 11 - NOTIFICATION DU MARCHÉ.....	13
Article 12 - EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE.....	13

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 Marché

Numéro du marché :

La procédure de passation est la suivante :

MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique.

Consultation allotie (articles R2113-1 à 3 du Code de la commande publique).

Accord-cadre à bons de commande (articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique).

Nature des prestations : Services

1.2 Pouvoir adjudicateur

Mairie du 1er et 7e arrondissements

61 la canebière

13001 Marseille

Représentante du pouvoir adjudicateur :

Madame Sophie CAMARD

Maire du 1er et 7e arrondissements de Marseille

Habiletée à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature du Maire de Marseille n° 36-20/0573/EFAG en date du 23 Novembre 2020

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R2191-60 du Code de la commande publique :

La Directrice Générale des Services de la Mairie des 1er et 7e arrondissements

Service responsable de l'exécution du marché :

L'exécution du marché relève du service culture la mairie de secteur

1.3 Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille

Trésorerie de Marseille Municipale

33 A rue Montgrand

13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire :

Fonctionnement

1.4 Code CPV

Code CPV principal : 79952100 Services d'organisation d'événements culturels

Article 2 - CONTRACTANT(S)

2.1 Identification

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	

N° Siret :	
Code APE :	

N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

- **1er co-contractant : MANDATAIRE**

Nom, prénom et qualité du signataire :
Adresse professionnelle :
Code Postal : Ville :
Tél :
Fax :
Courriel :
N° SIRET : Code APE :
N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)
* agissant pour mon compte
* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)
agissant en tant que mandataire :
* du groupement conjoint
* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint
* du groupement solidaire
(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)
Raison sociale :
Domicilié à :
Tél :
Fax :
Dont le siège social est à :
Tél :
Fax :
Courriel :

- **2ème co-contractant :**

Nom, prénom et qualité du signataire :
Adresse professionnelle :
Code Postal : Ville :
Tél :
Fax :
Courriel :
N° SIRET : Code APE :
N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)
* agissant pour mon compte
* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)
(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)
Raison sociale :
Domicilié à :
Tél :
Fax :
Dont le siège social est à :
Tél :
Fax :
Courriel :

- 3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :
Adresse professionnelle :
Code Postal : Ville :
Tél :
Fax :
Courriel :
N° SIRET : Code APE :
N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)
* agissant pour mon compte
* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)
(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)
Raison sociale :
Domicilié à :
Tél :
Fax :
Dont le siège social est à :
Tél :
Fax :
Courriel :

2.2 Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :
Etablissement (libellé en toutes lettres) :
Adresse :
Code Banque
Code Guichet
N° compte Clé :
IBAN
BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

Article 3 - OBJET

La mairie des 1er et 7e arrondissements de Marseille souhaite proposer à tout public des événements musicaux et culturels.- Événement de grande envergure, ledit Au Bout la Mer- Événements artistiques de proximité, sur les quartiers environnant haut de la Canebière, lesdits Kiosque & Co

N°	Intitulés lots séparés
2	Événements artistiques de proximité, sur les quartiers environnant haut de la Canebière, lesdits Kiosque & Co

Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ

4.1 Forme du prix

Le(s) marché(s) sera (seront) traité(s) à prix unitaires.

4.2 Montant

Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes :

Les valeurs données ci-après sont données par période annuelle.

Montant minimum, en €, HT : 4 000

Montant maximum, en €, HT : 105 000

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans :
l'annexe au présent marché intitulée **"bordereau des prix unitaires" (BPU)**.

Le prix du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires.

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

4.3 Sous traitance

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres :€ HT
En chiffres : € TTC

En
lettres :

.....
Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

.....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

.....

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

Article 5 - AVANCE

S'agissant d'un marché dont les bons de commande sont moins de 50 000 € HT, je note que le marché ne comporte pas d'avance.

Article 6 - DUREE

La durée du marché se définit comme suit : 12 mois.

Cette durée est une durée ferme et ne pourra pas faire l'objet de reconduction.

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCAP / CCP.

Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES

sans objet

Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de 3 mois.

Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Les annexes au présent document sont les suivantes :
Bordereau des prix unitaires lot 2

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP/CCP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A, le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

*Signature du candidat, précédée des nom,
prénom et qualité du signataire*

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

Article 10 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)

Pour Le Maire et par délégation

Le Directeur Général des Services de la ville de Marseille

Didier OSTRE

Article 11 - NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :
"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

En cas de notification par voie électronique, indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire.

Article 12 - EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

CADRE POUR LA FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES

Pouvoir adjudicateur : Ville de Marseille - Mairie des 1er et 7ème Arrondissements
(voir l'article 1.2)

Direction / Service : MA-MA17 (17104)

A l'attention de : la Directrice Générale des Services
Mairie des 1er et 7e arrondissements
61 La Canebière
13233 Marseille Cedex 20

A remplir par l'administration (pouvoir adjudicateur) en original sur une photocopie
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au
bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de
nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres)
:.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en
chiffres et en lettres) :.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous traitants
bénéficiant du paiement direct évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en
lettres) :.....

et devant être exécutée par en qualité de

A Marseille, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :
.....

ANNEXE : COMPTE A CREDITER

Objet de la
consultation :

Prestations
concernées :

Désignation de l'entreprise :

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal, BIC (bank identification code)
ou IBAN (international bank account number)